Ami du Clergé du 5 septembre 1935

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête de Notre-Dame de la Salette. — Les plaintes et les avertissements de la Vierge en pleurs, 481.
Pour la fête de S. Maurice. — Les dignes émules de S. Maurice, 483.
Pour la fête de S. François d'Assise. — S. François d'Assise et le Tiers Ordre, 484.
Pour la fête du Rosaire. — I. Comment réciter notre rosaire, 488.
Sujets de circonstance. — *Sermon pour un vestiaire des pauvres :* L'amour envers le Christ souffrant, 490.
Les personnages évangéliques. — XXXIV. Sur le lac de Génésareth, 492. — XXXV. L'apostolat de S. Jean, 494.

POUR LA FÊTE DE N.-D. DE LA SALETTE
(19 septembre)

LES PLAINTES ET LES AVERTISSEMENTS DE LA VIERGE EN PLEURS

Mes frères,

C'était le 19 septembre 1846, un samedi des Quatre-Temps, à l'heure des premières vêpres de Notre-Dame des Sept-Douleurs, dont on célébrait alors la fête le troisième dimanche de septembre. Tandis que, dans le monde entier, l'Eglise redisait l'hymne du jour : « *O quot undis lacrymarum...* Oh ! de quelle abondance de larmes est inondée la Vierge Mère, » sur une montagne des Alpes, cette bonne Mère apparaissait, les yeux baignés de larmes, à deux pauvres petits bergers, Maximin et Mélanie. Elle venait leur rappeler et par eux rappeler à tous les hommes la gravité du péché, les châtiments qu'il attire sur le monde et les efforts maternels qu'elle fait pour nous en préserver.

Ecoutons-la, m. f., car, à près d'un siècle de distance, ses plaintes comme ses avertissements sont encore d'une douloureuse actualité.

I

Ecoutons d'abord ses plaintes. Parmi les péchés qui font le plus couler ses larmes parce qu'ils offensent davantage son divin Fils, N.-D. de la Salette en énumère plusieurs.

C'est d'abord la profanation du dimanche. Parlant au nom de Dieu même, elle dit : « Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder. » Combien cette plainte reste justifiée aujourd'hui encore ! Peut-être, le dimanche, ne travaille-t-on plus de façon aussi scandaleuse qu'au siècle dernier, les lois civiles sur le repos hebdomadaire obligeant de fermer, ce jour-là, usines et ateliers. Du reste, qui serait tenté de travailler et de faire travailler le dimanche, aujourd'hui où le chômage réduit à l'inaction les ouvriers une partie de la semaine ?

Mais le dimanche est-il mieux sanctifié pour cela, les églises en sont-elles plus remplies et les offices plus fréquentés ? Hélas non. De combien de paroisses la Sainte Vierge pourrait dire, aujourd'hui comme jadis : « Il ne va que quelques femmes âgées à la messe, les autres travaillent tout l'été le dimanche ; et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à l'église que pour se moquer de la religion. » Non, on ne s'abstient pas du travail le dimanche pour servir Dieu, mais c'est pour s'amuser, se livrer aux sports et organiser des courses et des parties de plaisir qui ne laissent pas même le temps d'assister à une simple messe basse. Ah ! m. f., comme les larmes de Marie doivent continuer de couler à ce spectacle !

Un second péché qui fait couler les larmes de N.-D. de la Salette, c'est le blasphème. On l'entend retentir partout, à la maison, dans les rues, dans les champs, à l'usine, à l'atelier. Aujourd'hui comme il y a cent ans, ceux qui conduisent des charrettes ne savent pas stimuler leur attelage sans prononcer le saint nom de Dieu et l'associer à des paroles ordurières. Au lieu de s'en prendre à eux-mêmes et à leur maladresse, c'est à Dieu que l'ouvrier s'en prend quand son travail ne va pas. Ah ! comme ces blasphèmes retentissent douloureusement aux oreilles de la T. S. Vierge et blessent son cœur si sensible aux offenses faites à son divin Fils !

Si encore tant de péchés étaient compensés par la prière et expiés par la pénitence ! Mais non, on ne prie presque plus. Si la Sainte Vierge posait aux chrétiens de nos jours la question qu'elle adressait aux enfants de la Salette : « Faites-vous bien votre prière, mes enfants ? » Combien seraient obligés, s'ils sont sincères, de lui répondre comme eux : « Non, Madame, bien peu. » Et cependant, quels sont ceux, si pressés soient-ils par leur travail, qui ne peuvent, le matin en se levant et le soir en se couchant, faire au moins ce que demandait Marie à ces pauvres enfants : « Ah ! mes enfants, il faut bien faire votre prière soir et matin. Quand vous n'aurez pas le temps et que vous ne pourrez pas faire mieux, dites seulement un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie,* et quand vous aurez le temps, il faut en dire davantage. »

On ne prie plus, et en même temps on ne fait plus pénitence. N.-D. de la Salette se plaint qu'il en est qui pendant tout le Carême vont à la boucherie comme des chiens. Malgré les adoucissements apportés par l'Eglise à ses lois sur le jeûne et l'abstinence, combien n'observent même pas le peu qui reste obligatoire ! Je ne parle pas, bien entendu, de ceux que leur santé ou d'autres raisons légitimes dispensent de ces lois, mais des

chrétiens pleins de force et de santé qui violent sans remords la loi du jeûne et même celle de l'abstinence, sous prétexte que le jeûne les fatigue et que leur estomac s'accommode mal du maigre, comme si on pouvait faire pénitence sans éprouver quelque gêne et souffrir quelque peu !

II

Nous venons d'entendre les plaintes de N.-D. de la Salette ; écoutons maintenant ses avertissements. Cette bonne Mère nous prévient que, si nous continuons d'offenser son divin Fils, si surtout nous refusons d'expier nos péchés en faisant les pénitences que l'Église nous impose, il nous faudra les expier en subissant celles que Dieu lui-même nous enverra et que nous ne pourrons éluder.

Quiconque se révolte contre l'autorité de Dieu devient pour le Tout-Puissant l'objet de sa colère et de ses vengeances, car il est écrit dans nos Saints Livres « que Dieu a en horreur les pécheurs et qu'il exerce sa vengeance sur les impies. *Altissimus odio habet peccatores et impiis reddet vindictam.* » (Eccli., XII, 7). Son bras irrité s'appesantit sur eux, comme le dit N.-D. de la Salette, et sa colère devient terrible. Quand Dieu, dans sa justice, a décidé de châtier les coupables, toutes les créatures sont sous sa main, tous les éléments sont à ses ordres pour exécuter ses desseins. On le voit bien par l'énumération que fait la Sainte Vierge des fléaux par lesquels Dieu va punir les péchés qu'elle a signalés :

« Si la récolte se gâte, c'est à cause de vous. Je vous l'ai déjà fait voir l'an dernier par la récolte des pommes de terre et vous n'en avez fait aucun cas ; c'est au contraire : quand vous en trouviez des gâtées, vous juriez, vous mettiez le nom de mon Fils ; elles vont continuer à se gâter et à Noël il n'y en aura plus. Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer. Tout ce que vous sèmerez, les bêtes le mangeront et ce qui viendra tombera en poussière. Il viendra une grande famine ; avant que cette famine vienne, les enfants au-dessous de sept ans prendront un tremblement et mourront entre les mains des personnes qui les tiendront, les autres feront pénitence par la famine. Les noix deviendront mauvaises et les raisins pourriront. »

Le peuple chrétien n'ayant pas tenu compte des avertissements de la Mère de Dieu sur la montagne de la Salette, tous ces fléaux, l'histoire en témoigne, se sont abattus sur le monde. Et combien d'autres les ont suivis ! Le phylloxéra, l'oïdium, le blackroot, qui ont dévasté nos vignobles et continuent de les menacer, obligeant les viticulteurs à des soins, à des arrosages répétés pour en prévenir les ravages ; les campagnols et rongeurs de toute sorte qui, il y a quelques années, dévoraient le blé à peine levé, la douve, la fièvre aphteuse qui périodiquement sévit sur le bétail, le doryphore qui dévaste les plantations de pommes de terre, sont autant de fléaux envoyés par Dieu pour nous punir de nos péchés. Je ne parle pas des épidémies qui, malgré les progrès de l'hygiène, continuent de faire des victimes chaque année, ni des guerres et des révolutions avec leur cortège de maux qui, depuis l'Apparition de N.-D. de la Salette, ont ensanglanté le monde et ruiné royaumes et empires.

Ah ! le bon Dieu n'est pas embarrassé pour nous châtier si nous nous obstinons à l'offenser, si nous persévérons dans notre refus de désarmer sa justice et d'apaiser sa colère par la pénitence. Il se charge de nous faire pratiquer la pénitence malgré nous et les pénitences qu'ils nous envoie, dictées par sa colère, sont autrement rudes que celles que sa miséricorde nous demandait par la voix de l'Église. Pratiquons donc celles-ci de bon cœur et nous diminuerons d'autant le nombre et la rigueur des premières, d'autant plus que nous avons dans le ciel une avocate puissante qui s'efforce de les détourner de nous.

III

C'est N.-D. de la Salette elle-même qui nous fait connaître ce rôle tout de charité qu'elle remplit au ciel en notre faveur : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, dit elle aux petits bergers, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils. Il est si lourd et si pesant que je ne puis plus le retenir. Depuis le temps que je souffre pour vous ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse et pour vous, vous n'en faites pas cas ! »

Comme ces paroles de Marie révèlent la bonté de son cœur et sa tendre compassion pour les pécheurs ! Comme elle nous la montre bien se faisant la médiatrice entre Dieu et les hommes ! Cette médiation a commencé sur le Calvaire pour ne finir qu'au dernier jour du monde. Elle se continue là-haut dans le ciel où Marie se tient agenouillée devant le trône de Dieu afin de demander pardon et miséricorde pour les coupables. De même, hélas ! que les péchés du monde ne cessent point d'irriter le Très-Haut, ainsi Marie ne se lasse point d'intercéder pour nous, d'apaiser la colère de Dieu par ses prières et de retenir son bras levé pour nous punir.

Voilà qui nous explique pourquoi, malgré les crimes du monde, Dieu est si patient et si long à punir : c'est que là-haut Marie, s'interposant comme une mère entre ses enfants et leur père irrité, se place toujours entre les foudres célestes et les malheureux pécheurs et ne se lasse point de supplier et de demander miséricorde. Combien d'âmes seraient pour toujours condamnées aux supplices de l'enfer si Marie n'avait obtenu pour elles le temps et la grâce de faire pénitence ! Combien de cœurs coupables seraient passés du crime dans le lieu des éternelles expiations, si Marie, à la vue du danger qu'ils couraient, ne s'était prosternée aux pieds de son divin Fils, pour lui arracher un sursis et un pardon !

Voilà ce que Notre-Dame de la Salette a fait et continue de faire tous les jours pour nous, dans

sa bonté. Elle nous protège contre les justes et terribles rigueurs de la justice divine, elle détourne le glaive prêt à nous frapper, pour nous donner le temps de revenir à Dieu et à ses lois. Soyons-lui-en profondément reconnaissants, que notre amour pour elle redouble à la vue de ce que son amour pour nous lui inspire. Mais aussi profitons de ses avertissements, ne soyons pas de ceux qui « n'en font pas cas, » car, c'est elle-même qui nous en prévient, le jour viendrait où elle serait impuissante à retenir le bras de son Fils et devrait laisser à la justice de celui-ci libre cours.

Cela ne sera pas, m. f., nous éviterons le péché, nous ferons pénitence de ceux que nous avons commis ; aidés de Marie, nous marcherons dans le chemin du ciel et à sa suite, un jour, nous nous y envolerons triomphants. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE S. MAURICE

(22 septembre)

LES DIGNES ÉMULES DE S. MAURICE

Mes frères,

Les siècles ont beau succéder aux siècles, le monde ne change guère. Si les progrès accomplis dans l'ordre matériel ont quelque peu modifié la façon de vivre des hommes, ceux-ci continuent, comme l'ont fait les hommes de tous les temps, à se partager en deux camps : celui des amis de Dieu et celui de ses ennemis, les premiers pratiquant la vertu, les seconds les persécutant et s'acharnant contre eux précisément pour ce motif. C'est ce que fit l'empereur Maximien pour S. Maurice et ses courageux compagnons dont nous célébrons la fête aujourd'hui ; c'est ce que font encore à notre époque les adversaires de l'Eglise à l'égard de ses fils fidèles et dévoués.

I

S. Maurice était un vaillant capitaine placé à la tête de six mille six cents de ses compatriotes recrutés au fond de la Thébaïde en Egypte, d'où le nom de légion thébaine donné à sa troupe. Venus d'un pays sanctifié de vieille date par les moines du désert, S. Paul, S. Antoine et tant d'autres, ils étaient tous chrétiens. Ils étaient arrivés de leur contrée lointaine pour renforcer l'armée de Maximien marchant contre les Barbares et se trouvaient avec cet empereur sur les confins de la Suisse et de la France.

C'était vers 286, alors que la persécution contre les chrétiens sévissait plus que jamais sous les deux féroces empereurs Dioclétien et Maximien qui se partageaient l'empire romain. Ces deux misérables s'étaient juré d'anéantir le nom chrétien et Maximien en particulier avait donné ordre à ses troupes de poursuivre les disciples du Christ partout et de les lui amener enchaînés.

Lorsqu'on transmit cet ordre barbare à S. Maurice et à ses hommes, ils refusèrent de l'exécuter : « Nous sommes soldats pour combattre les ennemis de l'empire, répondirent-ils, et non pour faire la guerre à des innocents qui ne menacent en rien la paix publique et qui du reste sont nos frères dans la foi. Nous sommes prêts à nous faire tuer au service de l'empereur sur les champs de bataille, mais jamais nous ne renierons notre foi en arrêtant ceux qui servent le Dieu que nous servons. »

Ce fier langage, m. f., de dignes émules de S. Maurice et de ses compagnons ont su le tenir de nos jours à ceux qui leur donnaient des ordres aussi impies que ceux de Maximien. Au temps peu éloigné encore où les Français ne s'aimaient pas, les ennemis de l'Eglise qui présidaient aux destinées de notre pays avaient juré, eux aussi, de détruire la religion en notre chère patrie. Pour y réussir, ils commencèrent par expulser les religieux qui sont l'avant-garde de l'armée du Christ, puis ils s'attaquèrent à l'Eglise elle-même en décrétant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

En ces tristes jours, beaucoup de vous s'en souviennent, des magistrats reçurent l'ordre de signifier légalement aux religieux d'avoir à quitter leurs couvents ; d'autres furent chargés de procéder de vive force aux inventaires de nos églises, et comme les religieux refusaient de quitter leurs cloîtres où tout leur crime était de prier Dieu et de se dépenser pour le salut des âmes, comme le peuple chrétien refusait de laisser envahir ses temples et en défendait les abords, on fit venir des troupes chargées d'enfoncer les portes des couvents et celles des églises, on leur enjoignit de procéder *manu militari* à l'expulsion des moines inoffensifs et des vierges timides qui peuplaient les premiers, à l'arrestation des courageux chrétiens qui défendaient les secondes.

Vous vous rappelez, m. f., les crânes réponses que firent beaucoup de ces vaillants magistrats et beaucoup de braves officiers chargés de commander cette triste besogne : « Nous sommes entrés dans la magistrature pour juger les criminels et non pour sévir contre des innocents ; nous nous sommes faits soldats pour monter à l'assaut des forteresses ennemies et non à celui des églises. Nous sommes chrétiens, nous sommes catholiques, nos convictions nous défendent d'exécuter les ordres que vous nous donnez. »

II

Devant le refus de S. Maurice et de ses compagnons, Maximien entra dans une violente colère. Il ordonna de décimer leur légion assez osée pour lui résister. On prit donc, parmi les vaillants chrétiens qui la composaient, un soldat sur dix, en tout six cent-soixante hommes, que l'on mit à mort sous les yeux de leurs camarades. On espérait terrifier ceux-ci par cette barbare exécution et les amener à céder aux exigences de l'empereur. Celui-ci leur réitéra en effet l'ordre d'arrêter les chrétiens et de renoncer eux-mêmes au culte du

vrai Dieu pour adorer les idoles. Mais, fermes dans leur foi, S. Maurice et ses soldats s'y refusèrent avec la même horreur que précédemment. Ce que voyant, Maximien ordonna de les décimer à nouveau, en sorte que cinq cent quatre-vingt-quatorze nouveaux martyrs allèrent rejoindre les premiers.

Pas plus qu'à la vue du premier massacre, les soldats de S. Maurice ne furent ébranlés par cette seconde hécatombe. Soutenus par leur capitaine, par S. Exupère, intendant du camp, par S. Candide, prévôt des soldats, ils décidèrent que, quoi qu'il pût leur arriver, ils ne faibliraient pas et resteraient dignes des frères qui les avaient précédés au ciel.

Ils écrivirent à l'empereur pour l'en informer : « Empereur, lui disaient-ils, nous sommes soldats, mais en même temps, et nous nous faisons gloire de le confesser hautement, nous sommes les serviteurs de Dieu. A toi nous devons le service militaire, à lui l'hommage d'une vie innocente. De toi nous recevons la solde de nos travaux et de nos fatigues, de lui nous tenons le bienfait de la vie. C'est pourquoi nous ne pouvons, ô empereur, t'obéir jusqu'à renier le Dieu créateur de toutes choses, notre maître et notre créateur à nous, comme aussi ton créateur et ton maître à toi, que tu veuilles ou non le reconnaître. Ne nous réduis pas à la triste obligation de l'offenser, et tu nous trouveras, comme nous l'avons toujours été, prêts à suivre tous tes ordres. Autrement, sache que nous lui obéirons plutôt qu'à toi. »

Et ils ajoutaient : « Nous avons des armes en main et nous pourrions résister au traitement barbare que tu nous fais subir, nous pourrions nous défendre. Mais nous aimons mieux mourir que de donner la mort, périr innocents que vivre coupables. Si vous prononcez de nouvelles sentences contre nous, nous ne résisterons pas ; le feu, la torture, le fer ne nous effraient pas. »

III

Tout autre que l'infâme Maximien aurait été ému par un langage si franc et une douceur si héroïque. Six mille hommes armés n'étaient pas embarrassés pour se défendre, échapper aux coups du persécuteur ou tout au moins vendre chèrement leur vie.

Au lieu d'en être touché, le persécuteur ordonna de cerner ce qui restait des soldats de S. Maurice. L'endroit où ils étaient campés, du nom d'Agaune, s'y prêtait. C'était une sorte d'amphithéâtre entouré de rochers sauvages et de montagnes et où on ne pénétrait que par des gorges étroites.

Les soldats païens, sous les ordres de Maximien, entourèrent S. Maurice et ses compagnons, et bientôt la terre fut jonchée de leurs cadavres et abreuvée de leur sang. Bien des années plus tard, S. Martin, un autre vaillant soldat devenu évêque, s'étant rendu à Agaune pour tâcher d'obtenir des reliques des saints martyrs et n'ayant pu en obtenir des moines qui gardaient ce lieu, il se rendit à l'endroit où ils avaient été massacrés. Après une fervente prière, il prit un couteau et enleva en forme de couronne un morceau de terre et aussitôt, ô prodige admirable ! il en sortit du sang en abondance qu'il emporta précieusement et distribua aux églises de son voisinage.

L'héroïsme de S. Maurice et de ses compagnons a fait et continue de faire l'admiration de tous les siècles. Mais, je vous le disais tout à l'heure, notre époque fut témoin d'actes d'héroïsme chrétien, qui, pour n'avoir pas coûté la vie à leurs auteurs, n'en sont pas moins admirables eux aussi. Parce qu'ils étaient chrétiens pratiquants, combien se sont vus l'objet de vexations et d'injustices ! Combien de fonctionnaires, au lieu de renier leur foi ou même de la dissimuler, ont préféré voir entraver leur avancement, renoncer à leur carrière ! Combien d'officiers ont mieux aimé briser leur épée et, la mort dans l'âme, quitter l'armée, plutôt que d'accomplir des besognes que leur conscience réprouvait !

Grâce à Dieu, ce temps-là n'est plus, la guerre a montré, comme l'affirmait S. Maurice à Maximien, que pour être fidèles à Dieu les catholiques n'en sont pas moins bons soldats, puisque la plupart des généraux qui nous ont conduits à la victoire étaient des catholiques pratiquants. Mais si la persécution a pris fin en notre pays, elle sévit ailleurs. Les catholiques d'Allemagne sont persécutés parce que, fidèles à l'évangile de Jésus-Christ, ils rejettent les doctrines néo-païennes des dirigeants de leur pays. Les catholiques du Mexique continuent d'être pourchassés, ceux de Russie ne le sont pas moins.

Prions pour eux, m. f., et si jamais Dieu permet que nous ayons nous-mêmes à choisir entre lui et des ordres impies, demandons-lui dès maintenant, pour lui rester fidèles, le courage dont firent preuve les saints martyrs que nous fêtons aujourd'hui. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE S. FRANÇOIS D'ASSISE

(4 octobre)

S. FRANÇOIS D'ASSISE ET LE TIERS ORDRE

Mes frères,

Ce jour-là, avec Fr. Matteo, S. François s'était arrêté dans la petite ville d'Alviano, entre Orte et Orvieto. Suivant son habitude, il s'était installé sur la grande place pour prêcher. Les habitants, informés de son passage, débouchaient de toutes les rues avoisinantes.

Le jour, un beau jour d'été, déclinait. Par rafales successives et pépiantes, les hirondelles rentraient. Avant de regagner leurs nids, elles s'attardaient au rebord des toits, et de leur rassemblement descendait sur la place un tel bavardage que l'attention du peuple en eût été distraite.

François, qui déjà avait harangué les oiseaux près de Bevagna, leva les yeux vers elles et très

doucement leur dit : « Mes sœurs les hirondelles, il me semble que maintenant c'est à mon tour de parler ; quant à vous, vous avez suffisamment chanté et causé. Ecoutez donc la parole de Dieu et tenez-vous tranquilles et silencieuses pendant que je vais prêcher ! » Et tout aussitôt les hirondelles se turent et elles firent silence aussi longtemps que parla S. François.

« Or, rapporte Thomas de Celano, le premier historien du grand saint d'Assise, en raison de ce miracle et des brûlantes paroles qu'avait dites François, tous les habitants de la ville voulurent suivre le saint et devenir ses disciples. Mais François les retint en leur disant : « Ne soyez pas trop pressés ! Je vais m'occuper de vous procurer ce que vous aurez à faire pour être sauvés ! »

C'est à dater de ce jour que S. François envisagea sérieusement d'établir pour les gens du monde une association plus large, plus ouverte, plus étendue, plus compréhensive, que les deux Ordres fondés jusque-là de ses Frères et des Clarisses, ce qu'on nommerait par la suite : le Tiers Ordre [1].

Le Tiers Ordre franciscain : institution apostolique géniale du grand Patriarche d'Assise, qui a exercé depuis sept siècles dans le monde une influence individuelle et sociale merveilleusement féconde, et dont la sève toujours jeune est capable encore aujourd'hui de rendre à notre société toute la vigueur et le plein épanouissement des vertus chrétiennes.

« J'ai la conviction, déclarait Léon XIII dans une audience célèbre le 12 mars 1886, que c'est par le Tiers Ordre et par la diffusion de l'esprit franciscain que nous sauverons le monde [2]. » Aussi les derniers Papes : Léon XIII, Pie X, Pie XI n'ont cessé d'inviter les évêques de l'univers à favoriser le recrutement de cette armée de « soldats du Christ » que sont les tertiaires, ainsi que les appelait déjà Grégoire IX, dont l'effectif, au commencement du siècle, atteignait trois millions [3].

Pour répondre à ces volontés des Papes, parlons ce soir du Tiers Ordre franciscain, de son passé glorieux, de son opportunité actuelle. Ce sera du même coup glorifier S. François : *Laudent... opera ejus,* c'est à ses œuvres de faire son éloge (Prov., XXXI, 31).

I. — *Origine du Tiers Ordre*

Un jour que Notre-Seigneur prêchait par les chemins, un jeune homme l'aborda et lui dit : « Bon Maître, quel est le bien que je dois faire pour obtenir l'héritage de la vie éternelle ? » (Matt., XIX, 16).

Tous les grands apôtres, au cours de leur prédication, ont vu venir ainsi à eux les bonnes volontés... et même les foules affamées de vérité et de justice.

Bien avant la levée en masse des habitants d'Alviano, prêts à marcher à sa suite, Fr. François avait eu à répondre à pareilles aspirations de ses auditeurs.

Pendant un long séjour du saint dans son ermitage de Celle, près de Cortone, une femme était venue de très loin lui demander conseil pour sa vie spirituelle. Elle était mariée. Il lui avait enjoint de vivre avec son époux dans la continence.

A Poggibonsi, il avait retrouvé un camarade de sa jeunesse, un nommé Luchesio. Ce riche marchand, âpre au gain, s'était soudain converti et s'adonnait entièrement aux bonnes œuvres. Avant de le quitter, S. François lui laissa ainsi qu'à sa femme, une régle de vie.

Ailleurs c'était un prêtre qui, remué par la prédication du Poverello lui avait confié son désir de mener une vie semblable à la sienne sans abandonner pour cela son église. Encore une fois, le saint avait adapté le renoncement franciscain aux circonstances. Il avait prescrit à ce prêtre d'abandonner chaque année aux pauvres, au reçu de sa dîme, toutes ses économies précédentes.

Mais maintenant qu'on venait à lui en masse, qu'allait faire S. François de ces prêtres du ministère, de ces femmes et de ces hommes mariés, à qui leurs fonctions ou leur état interdisaient de se joindre à ses frères de la Portioncule ou à ses filles de St-Damien ?

C'est alors, après sans doute quelques essais particuliers, locaux, régionaux, que François rédigea avec le cardinal Hugolin, son protecteur, une règle de vie à l'usage de tous ceux qui, dans le monde, voudraient, selon leur état, se rapprocher de cette vie suivant l'Evangile que lui, ses frères et les religieuses de sainte Claire avaient embrassée dans toute sa rigueur. La grande idée dans laquelle se résumaient tous les paragraphes de cette règle était celle-ci : les tertiaires ou les frères pénitents, comme on les appelait à cette époque, s'appliqueraient à pratiquer, suivant leurs conditions d'existence dans le monde, la manière de vivre de S. François et de ses frères : leur détachement des biens du monde, leur amour de la paix, leur charité. Ils vivraient de l'esprit franciscain sans en avoir la lettre.

Le grand Tiers-Ordre franciscain était désormais solidement organisé. Il se développa avec une rapidité étonnante. Dès sa première année d'existence, on trouvait des fraternités établies dans toutes les provinces d'Italie où missionnaient les disciples de S. François : en Toscane, dans l'Ombrie, dans les Marches d'Ancône ; et pendant le XIIIe siècle, au témoignage des historiens contemporains, c'est à peine si l'on rencontrait une personne qui ne fît partie du Tiers Ordre de S. François ou de celui de S. Dominique [1].

II. — *Influence sociale du Tiers Ordre*

Et dès ses débuts se manifesta sa féconde influence religieuse et sociale.

[1] Cf. Celano : *Vita Prima,* I, XX, 59. Pour placer cet événement je me suis rallié à la solution de Johannès Joergensen : *S. François d'Assise,* 34e édit., p. 362.

[2] Cité par la *Croix*, 4 juillet 1925.

[3] D'après un rapport présenté au VIIe congrès diocésain de Paris, 1911.

[1] Cf. *Croix,* 15 oct. 1926, sous la signature de Henry Reverdy.

Je ne m'arrêterai pas à montrer que les fraternités établies par S. François furent des pépinières de sainteté. Le calendrier religieux des Franciscains est éloquemment instructif sur ce point : presque tous les grands saints ont appartenu à l'un ou à l'autre Tiers Ordre et dès le siècle de son institution il enregistrait quatorze tertiaires béatifiés ou canonisés par l'Eglise. Cette sanctification des âmes par le détachement de ce grand facteur de corruption qu'est la fortune, c'était évidemment le principal et premier objectif de S. François.

A une époque comme la nôtre, toute dominée par les questions sociales, je voudrais surtout vous faire entrevoir l'œuvre réalisée par le Tiers Ordre franciscain pour le bonheur du peuple. En fait, c'est en grande partie grâce au Tiers Ordre que les populations ont fini par échapper à l'étreinte féodale et atteindre leur plein épanouissement communal. Le Tiers Ordre a composé alors une magnifique page d'histoire qui est de nature à nous donner sur lui autre chose que l'idée étroite que s'en forment trop de chrétiens.

Un des hommes qui ont le plus fait pratiquement au siècle dernier pour améliorer la condition des classes ouvrières, Léon Harmel, écrivait justement dans un Mémoire sur le Tiers Ordre :

« Nous sommes émerveillés des pénitences des saints, de leur grand amour de Dieu, et nous passons indifférents devant les institutions de génie qui ont transformé les sociétés, parce que nous n'y comprenons rien.

« Je ne citerai qu'un exemple : S. François a interdit aux Tertiaires de porter les armes, si ce n'est pour la défense de l'Eglise et de la patrie ; il a soustrait par cette simple loi des milliers et des milliers de paysans à l'oppression des seigneurs qui se servaient de ces pauvres gens pour guerroyer contre des voisins et satisfaire leur vengeance en portant chez eux la ruine et la désolation.... Au fur et à mesure que nous étudions plus à fond l'histoire de S. François, notre admiration augmente pour cet homme de génie étonnant qui a été tout à la fois le grand justicier et le grand pacificateur de son siècle [1]. »

Léon Harmel poursuivait avec autant de vérité : « Que la même critique soit appliquée à l'histoire de S. Yves, curé de Bretagne, surnommé l'avocat des pauvres ; de S. Bernardin de Sienne ; de S. Ferdinand, roi de Castille ; de S. Antoine de Padoue, de sainte Rose de Viterbe, qui arrêta l'armée de Frédéric II ; de S. Jean Capistran, le vainqueur de Belgrade, etc..., on découvrira dans leurs actions sociales des merveilles plus admirables encore que leur sainteté personnelle. »

Le régime féodal reposait, en effet, sur un *serment* solennel que le vassal prêtait à son seigneur et qui l'engageait vis-à-vis de son suzerain à certains services déterminés, notamment au *service militaire*. Les ambitions, les compétitions, les rivalités mettaient continuellement aux prises les princes féodaux. Et ainsi, en vertu de leur serment, les populations se trouvaient incessamment enveloppées dans les luttes à main armée de château à château.

[1] Extrait de la *Croix* du 1er octobre 1926.

Or certains statuts de la règle composée par Fr. François et le cardinal Hugolin pour les fraternités étaient diamétralement opposés à ces mœurs féodales et les tertiaires s'en armeraient vite pour se défendre contre l'arbitraire de leurs suzerains.

Ainsi le chapitre XII de la règle portait que « les frères s'abstiendraient des serments solennels, à moins qu'ils n'y soient contraints par la nécessité et dans la limite des cas exceptés par le Saint-Siège. »

Un autre, le chapitre VII, édictait que « les frères ne portent point d'armes offensives, si ce n'est pour la défense de l'Eglise ou pour la défense de leur pays, ou avec la permission de leur supérieur. »

Et déjà tel autre chapitre, le XIIIe, contenait une ébauche de syndicat défensif : « Chaque frère donnera un denier de la monnaie courante au trésorier qui recueillera cet argent et le distribuera convenablement, selon l'avis des ministres, aux frères et aux sœurs qui sont dans le dénuement. »

Défense de prêter serment, défense de porter des armes, les tertiaires, c'est-à-dire tout le menu peuple — puisque selon le mot d'Hanotaux il y eut un « *enrôlement quasi universel dans le Tiers Ordre* [1] » — argueraient de ces obligations de leur état pour se refuser aux exigences de propriétaires qui s'érigeraient sans mandat naturel en gouvernement. Leurs cotisations volontaires constitueraient un capital dont on rachèterait les tailles et les redevances féodales. Le Tiers Ordre contribuerait puissamment à sauver le peuple — le peuple italien surtout — du servage, comme autrefois l'Eglise l'avait progressivement sauvé de l'esclavage antique.

La question a son intérêt, parce qu'elle montre comment l'Eglise, sans agir le plus souvent directement dans le domaine civil et politique, a, par la doctrine des vérités qu'elle proclame, par les règles de morale qu'elle rappelle, par les institutions qu'elle crée, une répercussion sur les idées, les mœurs, la conduite des citoyens qui, tôt ou tard, modifie profondément les institutions publiques. L'exemple historique le plus frappant est l'esclavage, que l'Eglise n'a pas condamné dès le début en tant qu'institution humaine, mais qui a été atteint et voué à la disparition, du jour même où le catholicisme a proclamé que tous les hommes sont frères en Jésus-Christ [2].

Les seigneurs féodaux en appelleraient à Rome pour défendre ce qu'ils croyaient leurs droits, comme par exemple à Faenza en 1221. Mais le pape couvrirait de son autorité la conduite des

[1] Cité par l'*Ami du Clergé*, 25 août 1910.
[2] Henry Reverdy, *Croix*, 15 octobre 1926.

tertiaires. Et peu à peu s'instaurerait dans le monde l'ordre social plus chrétien dans lequel nous vivons.

Voilà, ajouté à son bienfait spirituel, le bienfait social du Tiers Ordre de S. François, que le Souverain Pontife Léon XIII, le Pontife des questions sociales et du Tiers Ordre, a tenu à souligner même dans une de ses célèbres encycliques :

« C'était une grande force pour le bien public que cette corporation d'hommes qui, prenant pour guide les vertus et les règles de son fondateur, s'appliquaient, autant qu'ils le pouvaient, à faire revivre dans l'Etat l'honnêteté des mœurs chrétiennes. Souvent, en effet, leur entremise et leurs exemples ont servi à apaiser et à extirper les rivalités de partis, à arracher les armes des mains des furieux, à faire disparaître les causes des procès et des disputes, à procurer les consolations à la misère et au délaissement, à réprimer la luxure, gouffre des fortunes et instrument de corruption.

Il est vrai de dire que la paix domestique et la tranquillité publique, l'intégrité des mœurs et la bienveillance, le bon usage et la conservation du patrimoine qui sont les meilleurs fondements de la civilisation et de la stabilité des Etats sortent, comme d'une racine, du Tiers Ordre franciscain, et l'Europe doit en grande partie à François la conservation de ces biens. » *(Auspicato concessum est,* 17 sept. 1882).

Pour être complet, il faudrait souligner également la répercussion politique du Tiers Ordre.

« Il est certain aussi que, sans les Fraternités de S. François, si nombreuses et si populaires, l'Eglise aurait difficilement résisté aux attaques de Frédéric II, empereur d'Allemagne, ce précurseur du protestantisme, du Joséphisme et du laïcisme. « Cette institution (des Franciscains), a dit César Cantu, a peut-être retardé de trois siècles la rupture que réalisa Luther. Les milliers de tertiaires que comptait alors l'Italie, composèrent le gros des milices rurales qui s'opposèrent si énergiquement à Frédéric et parurent sur tous les champs de bataille. » L'exemple le plus fameux de cette résistance civique, appuyée sur les Fraternités, est le rôle joué à Viterbe par la petite Tertiaire sainte Rose, qui tint tête pour la défense de l'Eglise et de la cité aux Gibelins, partisans de l'empereur, représentant tout à la fois de l'étranger et de l'irréligion. » *(Croix,* 1er octobre 1926).

Il semble donc que l'Ordre séraphique a spécialement pour mission l'organisation sociale des populations, afin de constituer la république chrétienne et de faciliter sa marche vers l'éternité, sous la conduite maternelle de l'Eglise.

III. — *Opportunité contemporaine du Tiers Ordre*

Vraiment, comme le pensait Léon Harmel, le Tiers Ordre peut-il revivifier la société contemporaine ? Après sept cents ans d'existence, n'est-il pas pour cette tâche un instrument aujourd'hui démodé ? La création de nouvelles œuvres plus appropriées aux besoins du temps, n'accuse-t-elle pas son impuissance à nous sauver ?

Il me semble qu'il n'est pas nécessaire de connaître profondément notre époque pour comprendre l'opportunité, j'allais écrire l'urgence de la renaissance de l'esprit franciscain, pour nous guérir des maux dont nous gémissons.

Par exemple, la note peut-être la plus caractéristique de notre temps n'est-elle pas la cupidité, l'exécrable faim de l'or, comme l'appelle le poète : *auri sacra fames ?* L'idéal de la génération est un idéal de banquier. Il semble que nous sommes revenus au temps où Notre-Seigneur disait aux Juifs : « *Non potestis servire Deo et mammonæ.* Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et l'argent », comme s'il n'y avait que ces deux alternatives.

Je fais la part du feu, la part des légitimes préoccupations apportées par la vie chère aux gens appauvris, aux situations moins favorisées, aux familles nombreuses.

Il n'en reste pas moins vrai que depuis la guerre surtout souffle sur le monde un esprit de lucre effréné. On ne peut plus se contenter de « gagner honorablement sa vie », suivant la belle chose et la belle expression d'autrefois ; on veut en quelques années édifier une fortune. Pourquoi ? Pour satisfaire ces envies de luxe et de plaisir dont la foule s'est fait un besoin depuis qu'on les étale sous ses yeux.

Comme l'esprit du Poverello d'Assise, laissant là le négoce de Pierre Bernardone son père, pour négocier la plus grande affaire de son salut éternel, nous libérerait de toutes ces nécessités factices, nous rendrait plus alertes et plus heureux de cet allègement, nous dresserait à la conquête du spirituel et de l'éternel !

Par exemple encore, si la triste condition des serfs sous le régime féodal n'est plus pour nous qu'un vague souvenir historique, ne retrouvons-nous pas un mal semblable dans cette lutte des classes qui déchire nos sociétés contemporaines ? Des regards, des paroles, des violences de haine ou du moins de suspicion s'échangent entre les travailleurs et le capital. Il est des dates où l'on n'est pas loin de se croire sous la menace d'une révolution.

Là encore faisons la part des choses : il y a des surenchères dont on trompe le peuple et qui ne sont que des tremplins d'ambition.

Pourtant, est-ce que dans un document relativement récent de Rome à Mgr l'évêque de Lille [1], qui a eu un grand retentissement dans toute la presse, l'Eglise n'a pas manifesté sa volonté de « voir disparaître... l'hostilité de principe aux organisations ouvrières chrétiennes. » sa volonté par conséquent de soutenir les légitimes revendications économiques des travailleurs, dans la justice et dans la charité ?

[1] Réponse de la S. C. du Concile à Mgr Liénart, 5 juin 1929.

Justice et charité, n'étaient ce pas ces deux vertus qui poussaient plus tard le pauvre volontaire d'Assise à parcourir l'Italie et le monde... et qui l'inspiraient dans la rédaction de cette règle pour ses Pénitents, d'où devait sortir un ordre social plus équitable que celui de la féodalité ?

Par exemple, enfin, n'y a-t-il pas tendance dans notre siècle laïque, comme le souhaitait un adversaire, chef du radicalisme, sur le cercueil de S. E. le cardinal Dubois, à vouloir « ramener la religion à n'être qu'une manifestation de la vie spirituelle en dehors de toute fonction, de tout rôle politique » ? Ce qui revient exactement à nier le devoir de conscience pour le catholique de se conduire dans sa vie civique selon les principes de sa foi et de sa morale, autrement dit à rejeter la royauté du Christ sur la société.

Certes, il y a réaction, puisqu'on a pu saluer la jeunesse d'aujourd'hui du titre de « génération civique » [1] et qu'on a vu se former enfin en France la « Fédération nationale catholique. »

Mais la conscience catholique de l'immense armée des braves gens est-elle assez éclairée sur la répercussion que leurs croyances doivent avoir dans leur vie publique, dans leur vote, leur administration, leurs lois ?

En face de cet abandon des droits de Dieu, un congrès du Tiers Ordre franciscain (Paray-le-Monial, 9-10 août 1908) ne déclarait-il pas : « Il a la mentalité franciscaine, celui qui, en tout et partout, affirme hautement la nécessité de raviver l'esprit surnaturel dans la vie publique et privée et travaille à restaurer le règne social de N.-S. J.-C. » ?

Ainsi donc, encore aujourd'hui, le Tiers Ordre de S. François d'Assise s'offre aux catholiques comme un agent puissant de transformation religieuse et sociale.

* *

Dans son encyclique *Rite expiatis* sur le septième centenaire de la mort de S. François d'Assise, publiée il y a neuf ans (30 avril 1926), le Souverain Pontife Pie XI formulait déjà la même conclusion : « De nos jours (le Tiers Ordre) a la même importance pour le salut commun. » Mais le Pape ajoutait : « Pourvu que, formés à l'image de leur Père (les Tertiaires) portent à travers le monde, où leur nombre s'est multiplié, l'innocence et l'intégrité des mœurs. »

Donc, à tous les Tertiaires de retremper en cette fête, à l'exemple et par l'intercession de leur saint Patriarche, leur mentalité franciscaine; enfin, suivant le souhait formulé un jour par Pie X à l'occasion du septième centenaire de la fondation de l'Ordre franciscain, « d'infuser dans les veines des sociétés l'esprit de la doctrine et de la discipline chrétiennes. »

[1] M. Marcel Prélot au Congrès de la Jeunesse catholique de Besançon. *Croix*, 1er oct. 1926.

POUR LA FÊTE DU ROSAIRE

I

COMMENT RÉCITER NOTRE ROSAIRE

Ante orationem præpara animam tuam.
Avant la prière préparez votre âme. (Eccli., XVIII, 23).

Mes frères,

Comment mieux fêter N.-D. du Rosaire qu'en apprenant à lui mieux faire sa belle prière ?

Ces paroles de l'Ecclésiastique que j'ai prises pour texte, ont toujours été interprétées par les saints de la préparation prochaine à la prière. Il ne suffit pas au fidèle, pour bien prier, de vivre cette vie pure qui lui permet de converser confidemment avec Dieu comme un enfant avec son bon Père, sans trouble ni remords d'une conduite qui démentirait les sentiments qu'il lui exprime alors ; il faut encore, avant d'entrer dans ces relations de cœur à cœur, préparer immédiatement son âme : *Ante orationem præpara animam tuam.*

C'est la pratique que les saints nous conseillent au début de l'oraison, la pratique que l'Eglise propose à ses prêtres dans la préparation au saint sacrifice et que prolonge chacune de ces invocations mystiques où leur cœur s'élève quand ils revêtent les ornements sacrés. C'est toujours la même pratique qui inspire la prière préparatoire à la récitation du saint Bréviaire.

Le Bienh. de Montfort, le grand apôtre du Rosaire dans les temps modernes, l'a appliquée à sa dévotion favorite, le Saint Rosaire. Le Saint Rosaire ne s'appelait-il pas autrefois, lui aussi, « *le bréviaire,* » et n'est-il pas en réalité, comme le saint office, un Mémorial de la vie de Jésus, de sa vie terrestre et de celle qu'il continue dans ses saints, puisqu'il nous donne à méditer, comme le cycle liturgique, les mystères du Verbe Incarné et ceux du plus pur idéal de sainteté : Marie ?

Aussi comme on prie avant les Heures : *ut digne, attente ac devote hoc officium recitare valeam,* ainsi le Bienh. de Montfort recueille l'âme avant le Rosaire, pour qu'elle le dise avec *modestie, attention* et *dévotion.*

La raison de cette préparation à la récitation du Saint Rosaire, comme de toute prière, tient d'abord à la nature et à la fin de ces actes : comme actes religieux, ils vont d'abord à honorer Dieu, et le respect de la majesté divine commande cette possession entière de soi-même en sa présence. Mais si Dieu ne peut rien demander à sa créature qui ne soit ordonné primordialement à sa propre gloire, il inclut notre propre avantage dans cette glorification même.

C'est de ce côté, de notre côté à nous, que nous méditerons les raisons de dire notre Saint Rosaire avec modestie, attention et dévotion.

I. — *Avec modestie*

Il faut réciter le Saint Rosaire avec modestie. C'est bien la condition première du Rosaire bien dit, puisqu'elle assurera l'attention et la dévotion. La modestie ne comporte-t-elle pas le maintien dans l'ordre de ces sens dont les perceptions continuellement renouvelées apportent à notre intelligence, et par elle, à notre cœur, la matière première de nos pensées fugaces et de nos mouvements précipités d'amour ou de haine ?

Les sens ont été donnés par Dieu à d'autres créatures qu'à l'homme ; mais à l'homme ils ont été spécialement donnés pour être les instruments de la connaissance supérieure de son intelligence. S'il les fait sortir de leur vocation, l'usage qu'il en fait devient par lui-même vicieux : vicieuse, de toute évidence, leur application pour une fin intellectuelle ou sensible qui porterait dommage à l'âme, comme serait une inquisition minutieuse des allées et venues de notre prochain au service de la médisance ; mais vicieuse même, leur application à rien qui soit utile, surtout si du même coup elle détourne notre attention des considérations qui s'imposent à ce moment.

Or justement, pendant la prière, l'âme doit se tenir en la présence de Dieu ; pendant le Rosaire surtout elle doit se concentrer dans la contemplation des mystères de la vie de Jésus et de Marie. Il ne servirait donc à rien de se mettre par une formule en la présence de Dieu ou des mystères de sa vie terrestre, si la modestie, par son emprise sur les sens, ne fermait pas ces fenêtres ouvertes sur le monde pour maintenir réellement l'âme en face de ce qui doit uniquement l'occuper pendant sa prière. Surtout les ouvrir volontairement, avec l'intention de jouir de la variété du spectacle qui s'y engouffre, serait curiosité coupable, puisque, loin de rester dans leur ordre de servants de l'intelligence et du cœur, nos sens gêneraient leur exercice actuel d'attention et de dévotion.

Est-il nécessaire de noter l'opportunité de cette règle de modestie qui doit assurer les fruits du Rosaire ? Le plus souvent, nous pouvons avoir à le réciter non pas devant l'autel où le tabernacle immobiliserait de suite l'activité de nos sens externes et par eux, en partie, celle de notre imagination, mais dans les rues de la ville où les attractions du monde extérieur s'offrent à eux en tentation. Oh ! comme s'impose alors la nécessité de se tenir intérieurement recueilli, pour l'honneur de notre religion, l'édification de notre prochain et le plus grand bien de notre âme !

II. — *Avec attention*

Du rôle même des sens dans l'organisation de l'homme, il est évident que la modestie ne va qu'à conditionner l'attention de son intelligence. Il est vrai qu'il suffit au mérite et à l'impétration de nos prières en général de l'attention initiale, parce qu'elle les vivifie entièrement et que Dieu, qui ne nous demande pas le moralement impossible, tient compte surtout de cette application du début que ne rétracte aucune distraction volontaire.

Mais pour cette prière spéciale qu'est le Rosaire, sous peine de nous frustrer des riches indulgences que l'Eglise y a attachées, il faut une attention plus soutenue, puisque, pour enrichir son trésor spirituel de ses largesses, la Sainte Eglise requiert la méditation des mystères : et c'est bien la plus parfaite attention qui se puisse concevoir ; bien supérieure à celle que l'on prêterait aux mots ou à leur sens, elle retient notre pensée sur Dieu et notre rosaire réalise dans sa plénitude l'idée de la prière : *elevatio mentis ad Deum*.

De plus, c'est du côté de l'homme que nous considérons les raisons de la modestie, de l'attention et de la dévotion dans notre Saint Rosaire. Or, pour notre âme, quelle réfection spirituelle que la contemplation intérieure des joies, des souffrances et des gloires de Jésus et de Marie, où elle peut retrouver les joies, les souffrances, les gloires de Jésus et de Marie vivant en elle, car ces mystères, ils les revivent mystiquement dans les fidèles ! « *Si orem lingua, mens mea sine fructu est,* » dit l'Apôtre (I Cor., XIV, 14) Si au contraire, après avoir ramassé en moi les puissances de mon âme par la modestie, je les fixe sur ces scènes joyeuses, douloureuses ou triomphantes de l'existence de Jésus et de Marie, l'*Ave Maria* est bien en vérité, comme le dit le Bienh. de Montfort, une rosée céleste qui rend l'âme féconde : parce que cette oraison continuée par le contact plus fréquent où elle nous établit avec l'exemplaire de notre vie surnaturelle, verse dans l'âme le bonheur, la force et déjà l'avant-goût du ciel dont elle a besoin pour sanctifier ses joies, pour porter chrétiennement ses épreuves, pour espérer les béatitudes éternelles qui seront sa revanche sur les plaisirs de ce monde dont la tentation l'assiège.

III. — *Avec dévotion*

Dans cette contemplation des mystères nous puiserons le suc de la dévotion : si la modestie assure notre recueillement, l'attention à Jésus et à Marie engendre, elle, la dévotion. *In meditatione mea exardescet ignis* (Ps. XXXVIII, 4) : de ce brasier d'amour jaillissent en étincelles les élans de la volonté au service de Dieu et ils communiquent leur feu à tous les actes religieux qu'ils commandent, si bien qu'ils sont devenus dans le langage courant comme une qualité des multiples pratiques du culte. C'est en ce sens que nous promettons de réciter notre Rosaire avec dévotion.

Oh ! sans doute, cet élan amoureux de notre volonté qui doit accompagner chacun de nos *Ave Maria,* vient d'abord de Dieu : il est l'acte d'une vertu surnaturelle. Mais puisque Dieu n'agit pas en nous sans nous, il y faut mettre notre part, et de notre côté il ne s'élève de notre volonté que sous l'impulsion de l'intelligence : c'est sa lu-

mière qui fixe à cette aveugle ses amours. Cette lumière, l'intelligence la projette ici sur nos misères pour écarter la confiance présomptueuse en nous-mêmes, mais sur Dieu surtout : sur sa bonté et ses bienfaits dont la considération engendre en nous cet amour où s'alimente la dévotion. Et comme notre intelligence, même fortifiée par la foi et ses dons, reste bien faible pour éclairer les mystères de bonté de la vie divine, elle s'arrête de préférence sur l'humanité de Jésus qui lui rend sensible le divin, afin que, comme s'exprime la préface de la Nativité, nous nous élevions, par la voie du visible, à l'invisible.

Avec les mystères du Rosaire médités nous sommes donc aux sources les plus abondantes et les plus accessibles de la dévotion. La bonté de Dieu pour nous y déborde dans le don qu'il nous fait de son Unique : *sic Deus dilexit mundum ;* dans le don qu'il nous fait d'une mère en Marie. Et chaque mystère manifeste dans ces deux dons magnifiques un nouvel aspect de cette bonté infinie : la bonté qui se donne, la bonté qui souffre, la bonté qui triomphe pour nous. Irions-nous chaque jour à ces sources sans y boire ? Notre cœur si sec ne s'y rafraîchirait pas ? Oh non ! que par cette contemplation chacun de nos *Ave Maria* se trempe de dévotion, pour y devenir, comme s'exprime encore le Bienh. de Montfort en condensant les images des saints : « un baiser chaste et amoureux qu'on donne à Marie, une rose vermeille qu'on lui présente, un coup d'ambroisie et de nectar divin qu'on lui donne. »

Voici ce qu'on lit dans la vie de la Vénérable Marie-Louise de Jésus, une des disciples du Bienh. de Montfort. Dans le coche qui la ramène à St-Laurent, après la fondation de Rennes, elle égrène le chapelet que le saint fondateur de sa congrégation a suspendu à son côté. Sa ferveur frappe un officier assis près d'elle. Il demande des explications sur le Rosaire. Marie-Louise entame une instruction sur cette prière : son origine, sa méthode, ses mystères, ses fruits. Bientôt c'est tout le coche qui l'écoute et qui récite avec elle les *Ave* dont elle vient de célébrer les merveilles. Ainsi sa modestie lui attire une curiosité sympathique ; son attention lui a donné l'intelligence des scènes qu'elle a méditées ; sa dévotion l'a faite éloquente de cette éloquence du cœur qui ne trompe pas.

En méditant les raisons de réciter notre Rosaire avec modestie, attention et dévotion, pensons que nous y faisons l'expérience surnaturelle de ses richesses, cette expérience dont l'empreinte manque à certains livres les plus joliment et les plus savamment écrits, parce qu'elle vient moins de l'étude que de l'action du St-Esprit dans les bonnes dispositions de l'âme qui prie. La pratique du Rosaire nous en enseignera plus que les livres. Ainsi soit-il.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

Sermon pour un vestiaire des pauvres

L'AMOUR ENVERS LE CHRIST SOUFFRANT

> *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum.*
>
> Je ne prétends pas savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. (I Cor., II, 2).

Mes frères,

Dans cette parole adressée aux Corinthiens, le grand Apôtre S. Paul résume toute sa science, toute sa foi, tout son amour. Comme il le déclare par ailleurs, il ne veut prêcher que *Jésus crucifié :* « *Nos autem prædicamus Christum crucifixum* » (I Cor., I, 23). C'est lui son unique raison de vivre : « *Mihi vivere Christus est.* » S'il parcourt l'univers, s'il affronte les naufrages, s'il supporte la persécution, s'il subit le martyre, c'est par amour pour Jésus crucifié et son unique ambition est de faire connaître aux hommes l'amour d'un Dieu.

Pourquoi, m. f., ne nous mettrions-nous pas à l'école de l'Apôtre qui a converti une partie du monde en ne prêchant que Jésus crucifié ? C'est ainsi que de nombreux saints sont parvenus à la plus haute perfection. Comme les saintes femmes qui allaient au sépulcre au matin de Pâques et à qui l'ange dit : « Je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié » (Math., XXVIII, 5), nous aussi, nous nous mettrons à sa recherche, puisque c'est lui qui nous a rachetés et ce n'est que par lui que nous pouvons être sauvés. Nous n'aurons pas de peine à le trouver, puisqu'il est à la base de tout ; il est la pierre angulaire sur laquelle tout repose.

1) Nous le considérerons d'abord *pendant sa vie mortelle ;*

2) Nous le contemplerons ensuite *dans le ciel ;*

3) Et nous le chercherons enfin *plus près de nous.*

Si nous ne pouvons plus, comme l'Apôtre S. Thomas, toucher les plaies de ses mains et de son côté, du moins nous essaierons de le reconnaître dans nos semblables, et, pour lui prouver notre amour, nous nous efforcerons d'apporter en la personne des pauvres quelques adoucissements à ses souffrances.

I

Pendant *son passage sur la terre,* nous ne pouvons pas nous représenter Jésus autrement que comme l'homme de douleurs annoncé par les prophètes. Ils n'en ont parlé que pour décrire ses souffrances ; ils l'ont montré méprisé comme un ver de terre, broyé à cause de nos péchés : « *Attritum propter scelera nostra,* » et le prophète Isaïe en particulier donne tant de détails sur ce sujet, qu'il peut être appelé le prophète de la Passion.

L'agneau pascal, dont le sang préserva de la mort les enfants des Hébreux à leur sortie d'E-

gypte, n'était qu'une figure de Jésus, dont le sang devait préserver de la mort éternelle les enfants des hommes.

Or, tel il avait été annoncé, tel il s'est montré, réalisant à la lettre toutes les prophéties. Sa vie n'a été qu'une longue suite de souffrances, et par Jésus crucifié on peut entendre : Jésus naissant pauvre, Jésus humilié, Jésus incompris, Jésus rejeté par ceux à qui il avait fait du bien. Son Calvaire a commencé dès son entrée dans le monde, et si nous jetons un coup d'œil sur sa vie, nous constatons que chaque jour il a été rassasié du pain amer de la douleur.

Il souffre à la crèche, non seulement du froid et des privations, mais d'être rejeté par les siens...

Il souffre d'être jalousé et persécuté par le roi Hérode, et d'être obligé de chercher asile sur une terre étrangère...

Il souffre à Nazareth en exerçant la pénible profession de charpentier...

Il souffre pendant sa vie publique de n'être pas compris, d'être soupçonné, d'être obligé quelquefois de s'enfuir pour n'être pas lapidé...

Il souffre, lui qui passe partout en faisant le bien, d'être accusé faussement, d'être trahi par ses amis...

Ses souffrances morales ne sont pas moindres que ses souffrances physiques et ce sont elles qui lui font dire pendant son agonie au jardin de Gethsémani : « Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi !... »

La croix est le point culminant de cette existence d'humiliations et de souffrances. Il a été jusque-là parce qu'il a voulu se montrer jusqu'au bout le bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis et qu'il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.

Il a voulu subir la mort de la croix, qui était la plus cruelle en même temps que la plus humiliante, pour nous prouver que son amour était infini : la mesure de la souffrance a toujours été la mesure de l'amour. Etes-vous capables de souffrir ?... Sinon, c'est que vous êtes incapables d'aimer. Il n'y a rien de tel que l'affection pour rendre possible l'acceptation de tous les sacrifices ; c'est ce qui faisait dire à S. Augustin : « Quand on aime, on ne souffre pas, et quand bien même l'on souffrirait, dans ce cas la souffrance elle-même est aimée. »

En nous donnant sur la croix la mesure de son amour, Jésus remportait aussi une victoire définitive sur l'antique ennemi du genre humain ; quelquefois on représente le démon attaché au verso de la croix, pour bien marquer qu'il a essuyé sur le Calvaire une défaite complète.

De plus, en se laissant élever sur la croix, Jésus a voulu montrer qu'il était désormais le trait d'union entre le ciel et la terre, l'intermédiaire entre l'humanité pécheresse et Dieu dont la justice était satisfaite.

Oui, notre Sauveur c'est vraiment Jésus et Jésus crucifié, et il n'est pas étonnant qu'il soit, comme tel, l'objet d'une croyance universelle : le plus grand souvenir qu'il ait laissé sur la terre, c'est celui de ses souffrances.

Les artistes presque toujours l'ont représenté souffrant : à côté de la Transfiguration et de quelques autres scènes, on trouve beaucoup de flagellations, de couronnements d'épines et surtout un nombre incalculable de crucifixions.

Nos ancêtres ont manifesté leur foi en Jésus crucifié en construisant les églises en forme de croix, avec le chevet incliné, pour rappeler davantage le souvenir du Christ expirant pour nous. Ils se sont évertués à multiplier partout la présence du crucifix, qui est l'image la plus répandue de Jésus.

Autrefois le crucifix rappelait dans les écoles que la science la plus importante est celle de Jésus crucifié. Dans les hôpitaux il apprenait l'art de souffrir et de mériter le ciel. Encore maintenant il est à la place d'honneur dans les établissements religieux et dans les foyers chrétiens.

II

Mais élevons un peu notre regard et contemplons par la pensée Jésus *au ciel*. Là au moins, direz-vous peut-être, il ne souffre plus !... C'est vrai ; cependant tout rappelle son immolation ; les Saintes Ecritures nous disent que les phalanges de vierges suivent *l'Agneau* partout où il va (Apoc., XIV, 4). Cet Agneau mystique n'est-il pas celui qui, sans un cri, sans une plainte, s'est laissé immoler ?

Nous savons que le Christ ressuscité d'entre les morts ne peut plus souffrir, ni mourir. Mais sa résurrection n'a pas fait disparaître de son corps les traces de ses blessures, puisqu'il a pu les faire contrôler par l'apôtre S. Thomas, et c'est avec ce corps glorieux, marqué des stigmates de la Passion, que le jour de l'Ascension il est remonté vers son Père.

Au ciel il continue, comme sur la terre, à nous faire du bien ; il intercède pour nous ; il est notre *avocat* et il ne se contente pas de demander qu'il nous soit fait miséricorde, il prouve que la miséricorde nous est due : « Ils vous devaient, ô mon Père, mais j'ai payé au delà de ce que vous pouviez exiger. Vous ne me refuserez pas le juste prix de mes larmes, de mes souffrances, de mon sang. »

Et quels sont ses arguments les plus péremptoires pour plaider notre cause ?... Oh ! tout simplement, il se montre à son Père avec ses mains et ses pieds percés, avec son côté ouvert, avec toutes ses plaies enfin dont il garde les glorieuses cicatrices comme ses titres les plus précieux et comme la preuve vivante du sacrifice sanglant qu'il a offert pour nous.

Toutefois, si Jésus crucifié est notre avocat au ciel, il ne faut pas oublier qu'il sera un jour notre *juge*. Les sculpteurs de nos églises et de nos cathédrales nous le rappellent dans leurs tableaux

du Jugement dernier, où ils représentent Jésus armé de la croix, signe de la Rédemption. Mais également signe de réprobation pour ceux qui n'auront pas voulu le comprendre. Jésus crucifié confondra les méchants en leur rappelant ses souffrances et en leur reprochant son sang inutilement versé.

III

Si Jésus crucifié ne souffre plus dans le ciel, il continue pourtant à souffrir sur la terre dans son *corps mystique* qu'est l'Eglise. La souffrance est la grande loi de la Rédemption qui n'est pas terminée : le Christ nous a rachetés en droit, mais en fait il faut que nous lui apportions notre collaboration : il ne peut pas nous sauver sans nous ; il est nécessaire que, comme le dit S. Paul, « nous complétions dans notre chair ce qui manque à la passion du Christ. » Nos souffrances individuelles sont la goutte qui fait déborder le calice et qui permet à nos souillures d'être purifiées.

C'est par nous, qui sommes ses membres souffrants, que Jésus continue son œuvre rédemptrice ; il fait siennes toutes les tribulations de son Eglise, et c'est pour cette raison que sur le chemin de Damas il ne dit pas à S. Paul poursuivant les chrétiens : « Pourquoi persécutes-tu mes disciples ? » mais bien : « Pourquoi me persécutes-tu ?... »

Voilà, m. f., une vérité bien consolante et dont nous pouvons facilement tirer parti. Nous aurions aimé, n'est-il pas vrai ? apporter quelques soulagements aux souffrances de Jésus crucifié, si nous avions été ses contemporains ; mais pourquoi nous laisser aller à des regrets superflus, lorsque nous pouvons encore le retrouver dans nos frères ?

Parmi les membres souffrants du Christ, il y en a qui sont davantage dignes de notre intérêt, parce qu'ils sont plus malheureux : ce sont les *pauvres*. Nous retrouvons plus particulièrement en eux Jésus crucifié et c'est sur eux que nous devons reporter notre amour pour le Christ ; il nous y engage lui-même lorsqu'il nous dit : « Tout ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous l'aurez fait. »

Autrefois on comprenait mieux que le Christ revivait dans les pauvres, qu'il s'identifiait absolument avec ceux qui souffrent ; c'est pourquoi les hôpitaux étaient appelés hôtels-Dieu ; on voyait Jésus crucifié dans la personne des malades. On rencontre certes encore beaucoup de dévouement auprès des malheureux, des infirmes, des vieillards, mais on ne pourrait pas dire qu'il y a toujours autant d'esprit de foi que jadis.

Pour vous convaincre davantage que Jésus et le pauvre ne font qu'un, je me contenterai de vous rappeler la touchante histoire de S. Martin, évêque de Tours. On raconte qu'il donna la moitié de son manteau à un pauvre qui lui demandait l'aumône. La nuit suivante, le Christ lui apparut en songe, revêtu de cette même moitié de manteau, et lui dit : « C'est le catéchumène Martin qui m'en a recouvert. »

Puissiez-vous, m. f., être bien persuadés que c'est Jésus crucifié que vous soulagez en la personne des pauvres, et alors votre dévouement n'aura d'autres limites que vos propres forces ; votre aumône sera proportionnée à vos ressources, et, comme si le Christ lui-même vous tendait la main, vous donnerez le plus largement possible pour l'œuvre en faveur de laquelle il est fait appel à votre générosité.

Vous avez plusieurs manières de collaborer à cette œuvre si belle : 1° Donnez de votre *temps*, si cela vous est possible, pour aider à la confection des vêtements destinés aux pauvres. Il est facile de trouver quelques heures par semaine ; on en perd tant en de futiles lectures ou en de vaines conversations (dans lesquelles, il est vrai, on se plaît à habiller son prochain, mais avec des vêtements qui ne garantissent pas contre le froid !...). 2° Si votre temps est entièrement absorbé par vos devoirs d'état, par vos charges de famille, donnez de vos *ressources*. Votre aumône permettra à d'autres de faire ce qui ne vous est pas possible. Vous pouvez vous en remettre aux dames de charité dont le dévouement est à toute épreuve et qui, habituées aux œuvres de miséricorde, sauront faire bénéficier les pauvres de votre offrande dans la plus large mesure possible. Elles sauront découvrir des misères deux fois dignes d'intérêt, parce que non seulement réelles, mais parce que cachées. Avec tact et discrétion, elles sauront appliquer aux diverses plaies les remèdes appropriés.

Je pourrais, m. f., me dispenser de tirer la conclusion, vous la devinez aisément. Un jour, non pas en songe comme à S. Martin, mais en réalité, le Christ vous apparaîtra dans toute sa gloire, et, lui qui a promis de ne pas même laisser un verre d'eau sans récompense, il vous paiera au centuple tout le bien que vous aurez fait par amour pour lui. Ainsi soit-il.

LES PERSONNAGES ÉVANGÉLIQUES

XXXIV

SUR LE LAC DE GÉNÉSARETH

Jésus avait dit aux saintes femmes : « Allez annoncer à mes frères qu'ils aillent en Galilée ; c'est là qu'ils me verront. » (Math., XXVIII, 10).

Ils ne pouvaient rester à Jérusalem, où ils ne voyaient que des choses effroyablement douloureuses. Leur pauvre cerveau eût éclaté et leur âme eût gardé toute sa peine. Le soir même de la Résurrection, Jésus leur apparaît dans le Cénacle, à tous, sauf à Thomas, absent. Cela les réconforte un moment, mais le chagrin les ressaisit bientôt, et ils errent désemparés dans les rues de Jérusalem, dans le parvis du Temple, au Calvaire.

Tout leur parle de lui et ravive leur tristesse. Avoir vécu trois ans avec leur bon Maître pour être soudain privés de lui, après la trahison d'un disciple, après l'iniquité des jugements du Sanhédrin et de Pilate, après les cris de haine d'un peuple oublieux du bienfait et surexcité, après enfin les horreurs du crucifiement, quelle consternation et quelle affreuse épreuve !

I

Aussi Jésus se montre-t-il encore à eux huit jours après, au Cénacle, où ils se sont réunis, toujours en proie à la terreur, et les portes verrouillées. Thomas est là et son magnifique acte de foi leur rend un peu de courage. Le lendemain ils partent pour la Galilée. C'est là qu'ils reverront Jésus pour la troisième fois, qu'il parlera encore à ses disciples réunis, mais dans un milieu propice, parmi les souvenirs gracieux de leur vocation. C'est là que Jean a rencontré pour la première fois Jésus, là qu'ils ont passé ensemble une longue soirée dans un ardent entretien. Ils parcourent ces lieux enchanteurs, en pensant à lui, en rappelant ses paroles, en suivant ses pas sur ce rivage du lac qu'il a si souvent parcouru. Une heureuse détente se produit alors en eux ; la joie leur revient avec la fraîcheur de ce doux passé qu'évoquent les arbres, les paysages connus, les eaux bleues du lac, où ils ont un jour essuyé une tempête si terrible. Mais il était là.

Après quelques jours, les provisions viennent sans doute à leur manquer. Dans l'allégresse de leurs souvenirs ravivés, ils n'avaient pas songé à les renouveler. Mais laissons parler S. Jean :

Un soir « Pierre leur dit : « Je vais pêcher. » Ils lui dirent : « Nous y allons aussi avec toi. » Ils sortirent donc et montèrent dans une barque. Mais cette nuit-là ils ne prirent rien. Le matin venu, Jésus apparut sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était lui. »

Quels étaient donc ces disciples ? Ils étaient sept : Pierre et Thomas, Nathanaël ou Barthélemy, Jacques et Jean, et deux autres disciples, André peut être et Philippe. Mais leurs cœurs étaient encore comme endormis.

« Jésus leur dit : « Enfants, n'avez-vous rien à manger ? » — « Non, » répondirent-ils. — Il leur dit : « Jetez le filet à droite et vous trouverez. »

« Ils le jetèrent, et ils ne pouvaient le tirer à cause de la multitude des poissons.

« Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : « C'est le Seigneur ! »

« Simon-Pierre, ayant entendu que c'était le Seigneur, mit sa tunique et sa ceinture, car il n'avait que les vêtements de dessous, et se jeta dans la mer.

« Les autres disciples vinrent avec la barque, car ils n'étaient éloignés de la terre que d'environ deux cents coudées, et ils tirèrent le filet plein de poissons.

« Quand ils furent descendus sur la terre, ils virent sur le sol des charbons allumés, des poissons dessus et du pain.

« Jésus leur dit : « Apportez de ces poissons que vous venez de prendre. »

« Simon-Pierre monta dans la barque et tira à terre le filet qui était plein de cent cinquante-trois grands poissons ; et quoiqu'il y en eût un si grand nombre, le filet ne se rompit point.

« Jésus leur dit : « Venez et mangez. »

« Et aucun des disciples n'osait lui demander : « Qui êtes-vous ? » parce qu'ils savaient que c'était le Seigneur.

« Jésus s'approcha, prit du pain et leur en donna. Il fit de même du poisson.

« C'est la troisième fois que Jésus se manifesta à ses disciples [réunis], depuis qu'il était ressuscité des morts. » (Jo., XXI).

Dans ce récit, on reconnaît bien la manière de Jean : sa grâce naïve, sa simplicité, son genre discret qui laisse tant deviner. C'est lui qui a reconnu Jésus le premier. Et Pierre ne doute pas de l'infaillible intuition de son amour. Il se jette à la mer et les autres le suivent sur la barque. Et quand ils sont autour du brasier, où Jésus leur prépare lui-même les poissons qu'ils vont manger, leur cœur bat bien fort ; ils se taisent, regardent leur Maître avec un bonheur inexprimable, mais ils n'osent lui demander : « Qui êtes-vous ? » Pourquoi le lui demanderaient-ils ? Est-ce qu'ils n'ont pas la certitude que c'est lui ?

Jean a reconnu le premier Jésus, parce qu'il est pur : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. » Il a vu Jésus dans son corps spiritualisé et c'est lui qui ouvre à S. Pierre les yeux du cœur.

Ensuite c'est la scène admirable où Jésus met S. Pierre dans un si grand embarras : « Pierre, m'aimes-tu ? » Le chef des Apôtres se plaindrait volontiers de cette triple interrogation, mais il sait qu'il a bien mérité cette humiliation publique, qui se termine d'ailleurs par une éclatante glorification, car il reçoit la charge des agneaux et des brebis, il est confirmé dans sa primauté, alors que plusieurs l'en avaient cru déchu.

Jésus annonce alors à Pierre « par quelle mort il devra glorifier Dieu » et il ajoute : « Suis-moi. » Jean se met aussi à la suite de son bon Maître et Pierre dit : « Seigneur, et celui ci, qu'adviendra-t-il de lui ? »

Ce n'est pas une vaine curiosité qui a dicté cette question. Pierre, dit S. Jean Chrysostome, comblé des faveurs du Maître qui l'a établi le chef de l'Eglise, voudrait aussi faire entrer Jean dans la participation de ses éminentes prérogatives. Jésus lui répond : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi, suis-moi. » Ce qui signifiait d'abord : « Ne peux-tu pas me suivre sans que Jean t'accompagne ? Tu es le chef de l'Eglise et le seul chef. »

Mais les disciples ne comprirent pas le reste, et ils demeurèrent persuadés que Jean ne mourrait pas. Il a beau faire remarquer que Jésus n'avait

pas dit cela. Ce qui les affermissait dans cette conviction, c'est que l'Apôtre bien-aimé mourut presque centenaire. Peut-être même quelques-uns crurent-ils qu'il n'était pas mort. (Jo., xxi, 23).

II

Ni les Evangiles ni les Actes des Apôtres ne nous renseignent sur les actes de S. Jean à l'Ascension et à la Pentecôte.

Les Apôtres durent revenir tous à Jérusalem et dans le Cénacle, sur l'ordre du Maître. Une dernière fois il les conduisit sur la montagne des Oliviers où il les avait entretenus tant de fois, où il avait pleuré sur la malheureuse cité, où il avait prédit sa ruine malgré sa splendeur qui l'entourait alors. Les souvenirs tristes se mêlaient aux souvenirs de bonheur. C'est là qu'il leur avait enseigné une seconde fois le *Pater,* qui allait remplacer dans le monde et dans les âmes toutes les prières rituelles de l'ancienne loi, le *Pater,* la prière des adorateurs en esprit et en vérité.

Une tradition vénérable veut que le Sauveur ait pris avec eux son suprême repas dans une grotte où il aimait à se retirer avec ses Apôtres. *Et convescens.*

Les Apôtres se serrent autour de lui avec émotion, avec anxiété aussi, car ils ne le verront plus. Sur une montagne de Galilée qu'il leur avait indiquée comme lieu de rendez-vous, il les avait réunis peu auparavant et leur avait dit : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (Math., xxviii, 20). Ces paroles leur revenaient à l'esprit. Jésus va maintenant leur déterminer l'objet et le plan de leur mission. D'abord qu'ils ne quittent pas Jérusalem avant d'avoir reçu le Saint-Esprit, « la promesse du Père, dit-il, que vous avez entendue de ma bouche. Car Jean a baptisé dans l'eau, et vous, dans peu de jours, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit. »

Ces paroles rappellent au disciple bien-aimé qu'il a été le disciple de Jean-Baptiste, qu'il a été par lui baptisé dans l'eau, que c'est le doux et ardent Précurseur qui lui a montré l'Agneau de Dieu.

Tous ne comprennent pas encore. Jésus leur explique que va s'achever l'accomplissement de tout ce qui a été dit de lui dans la Loi, dans les Prophètes et dans les Psaumes. Il y est écrit en effet « qu'il fallait que le Christ souffrît, qu'il ressuscitât le troisième jour et que dans tout l'univers fut prêchée en son nom la pénitence et la rémission des péchés. »

Tel sera l'objet de leur prédication. Comme tout concorde ! Jean-Baptiste n'avait-il pas commencé sa mission en disant : « Faites pénitence, le royaume de Dieu approche » ? Or le royaume de Dieu est venu et ce sont les Apôtres qui vont l'annoncer.

Mais ces paroles ne les touchent pas, ils n'en perçoivent pas le sens réel. Ils sont toujours possédés de cette idée que Jésus restaurera le royaume d'Israël et ils lui demandent : « Est-ce maintenant que vous allez le rétablir, Seigneur ? » Il leur répond avec indulgence : « Cela, c'est l'affaire du Père, il le fera en son temps. » Et il leur explique les grandes lignes de son plan.

« Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra en vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. »

Ils font ensemble quelques pas, il les bénit une dernière fois, il sourit à Marie et au disciple bien-aimé, et il est enlevé au ciel. Tous les yeux le suivent, mais une nuée le dérobe à leur vue.

Quand il a disparu, deux anges les tirent de leur stupeur et les rappellent à la réalité. Jean sait que Marie est désormais seule sur la terre et qu'il a reçu mission de la garder. Il la ramène donc au Cénacle, et désormais il ne la quittera plus. Les Apôtres sont des orphelins ; elle devient leur Mère, suivant l'avertissement de Jésus. Sa maternité commence aussitôt. Les Apôtres montent dans la salle haute du Cénacle, où demeurent les apôtres avec Pierre et Jean. Mais ceux-ci sont désignés les premiers. On pressent que désormais ils agiront, prieront, travailleront ensemble. Leur union est parfaite et leur prière fervente. Mais ils ont le secours puissant de Marie qui les aide de ses exemples, de sa parole. Elle les aide à persévérer : « Tous, dans un même esprit, persévéraient dans la prière avec quelques femmes, avec Marie, mère de Jésus, et ses frères. »

Et quand, le jour de la Pentecôte, on entend soudain un vent violent qui ébranle et remplit la maison, quand le Saint-Esprit descend sous la forme de langues de feu qui apparaissent sur la tête de chacun, c'est Marie, S. Pierre et S. Jean qui reçoivent la plus grande abondance des dons célestes.

XXXV

L'APOSTOLAT DE S. JEAN

Désormais Pierre et Jean sont les deux grandes colonnes de l'Eglise. Ils ne se quittent pas. Ils prêchent, ils travaillent, ils font des miracles ensemble.

I

Un jour ils montent ensemble au Temple — car dans les premiers temps les croyants continuent à y venir prier — et ils rencontrent à l'entrée un homme, boiteux de naissance, qui leur demande

l'aumône. Ils lui disent : « Regarde-nous ! » Il les regarde, espérant qu'ils vont lui donner une pièce d'argent. Il recevra mieux. Pierre lui dit : « Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai je te le donne. Au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche. »

Il marche, alerte, et les suit, sautant de joie et louant Dieu. Le peuple se demande comment il se fait que cet infirme ait été guéri soudain. Les deux Apôtres lui déclarent que c'est leur foi en Jésus-Christ qui a produit ce miracle. Les prêtres juifs les font jeter en prison, puis les traduisent devant les juges. Pierre leur redit que ce boiteux a été guéri par le nom de Jésus-Christ et ajoute : « Il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes pour qu'ils soient sauvés. »

On leur défend d'enseigner au nom de Jésus : « Jugez vous-mêmes, répondent-ils, s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu. Nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu. » (Act., IV, 20).

Ils continuent de nouveau à parler au peuple, à faire des miracles tels que l'ombre de Pierre projetée sur les malades les guérissait. Une seconde fois ils sont arrêtés et comparaissent devant le Sanhédrin. Ils sont condamnés à être flagellés. Après avoir subi ce supplice, « ils s'en vont pleins de joie, parce qu'ils ont été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus. » (Act., V, 41).

Bientôt S. Etienne est lapidé, mais le sang versé est une semence de foi qui lève rapidement, l'Eglise se répand jusqu'en Samarie à la parole de feu du diacre Philippe. A cette nouvelle les Apôtres qui demeurent encore à Jérusalem envoient aux nouveaux convertis Pierre et Jean, qui leur imposent les mains et leur donnent le Saint-Esprit. (Act., VIII, 17).

Jean est donc le collaborateur de S. Pierre, devant qui il s'efface par modestie parce que Pierre est le chef, mais ils s'entendent en toutes choses, l'un parlant avec plus d'autorité, l'autre avec plus d'amour. Aussi bien, cet amour que Jean avait puisé dans le cœur de Jésus, il le réchauffait chaque jour dans le cœur de Marie. Quels trésors de lumière et de vertu il puisait dans ses doux entretiens avec la Sainte Vierge qui exerçait avec une ineffable bonté, une prudence sans rivale, ses fonctions de Mère de l'Eglise !

L'Eglise de Jérusalem était maintenant constituée ; les Apôtres y nommèrent un évêque. Une Epître du pape Anaclet, citée par Clément d'Alexandrie, nous apprend que Pierre, Jacques et Jean feront choix pour ce poste principal de Jacques, fils d'Alphée, connu sous le nom de S. Jacques le Mineur et qui avait une ressemblance frappante avec Jésus-Christ. Il y avait en lui une certaine rigidité nécessaire pour accorder ensemble les nouveaux fidèles qui avaient été gagnés par l'esprit miséricordieux de l'Evangile et les tenants de l'idée mosaïque, sincères, mais étroits et sévères dans la pratique des anciennes observances.

En l'an 42, le disciple bien-aimé fut accablé d'une grande douleur. Son frère Jacques, après avoir évangélisé l'Espagne, était revenu à Jérusalem, où ils prêchait avec les Apôtres. C'était toujours le fils du tonnerre, un zèle embrasé, à la parole de feu. C'est ce qui le désigna à la fureur d'Hérode-Agrippa, le frère d'Hérodiade. Ami de Caligula et de Claude, il s'était fait donner l'ancien royaume de Judée, et ses travaux pour l'embellissement de Jérusalem l'avaient rendu populaire. Il détestait les chrétiens. Il remarqua que le peuple juif avait épousé les haines du Sanhédrin contre eux et que la persécution de l'Eglise le réjouirait. Il envoya donc des soldats pour s'emparer des chrétiens les plus influents, et particulièrement de S. Jacques. S. Luc nous raconte la mort de celui-ci en deux mots d'une sobriété terrible : « Il fit mourir Jacques, frère de Jean, par le glaive, et voyant que cela était agréable aux Juifs, il ordonna aussi d'arrêter Pierre. » (Act., XII).

C'était un peu avant la fête de Pâques. On se figure la douleur de Jean, car les deux frères s'aimaient beaucoup. Il fut sans doute consolé par Marie, qui eut aussi à soutenir toute l'Eglise angoissée quand son chef fut jeté en prison. « Toute l'Eglise priait pour Pierre, » et les prières de la Sainte Vierge, plus efficaces et plus puissantes, obtinrent sa délivrance.

II

Jean avait été désigné pour évangéliser l'Asie Mineure, mais ayant reçu la mission de veiller sur la Sainte Vierge, il s'éloigna peu de Jérusalem pendant quinze ou vingt ans. C'est S. Paul qui sera suscité pour prêcher dans l'Asie Mineure. Ce n'est que quatorze ans après qu'il rencontra S. Jean, à Jérusalem. Il y venait pour raconter aux Apôtres ses travaux en Asie Mineure et pour s'expliquer avec eux touchant sa doctrine. Il était accompagné de Barnabé. « Jacques, Céphas et Jean, dit-il, reconnurent la grâce qui m'avait été accordée. On les regardait comme des colonnes. Ils nous donnèrent la main, à Barnabé et à moi, en signe de communion. Nous devions aller, nous, aux Gentils, eux aux circoncis. » (Gal., II, 9). C'est la seule fois que l'Ecriture parle d'une rencontre de S. Jean et de S. Paul.

Ils siégèrent ensemble au concile de Jérusalem. Paul retourna ensuite à ses missions d'Asie Mineure et de Grèce. Nous le retrouvons en 55 à Ephèse, mais Jean demeure à Jérusalem, où il continue son ministère filial auprès de la Sainte Vierge, dans la petite maison voisine du Cénacle. Ce furent ses douces années. Marie étant la lumière de l'Eglise, bien que la direction eût été confiée à Pierre, aucune décision importante n'était prise sans qu'elle fût consultée. Elle ne restait d'ailleurs sur terre que pour conseiller et soutenir l'Eglise. Car loin de son Fils elle était dans le plus